

COMITE NATIONAL D'ENTENTE

des associations patriotiques et du monde combattant

Le Président

Paris, le 25 juin 2024

Bien chers amis,

Le Comité National d'Entente (CNE) représente toujours plus de 60 associations patriotiques, d'anciens combattants et de victimes de guerre, soit environ 1.500.000 personnes. Aujourd'hui, il s'interroge à juste titre sur son avenir et son rôle dans la société française. En effet, un certain nombre de militaires, après avoir quitté l'uniforme, manifestent le désir de continuer à servir leur pays, la société civile et ses armées. Leur aura, leur expérience, leurs réseaux, leurs places dans la société, voire une certaine liberté d'expression liée à leur situation administrative, leur confèrent une vraie capacité d'action.

En revanche, ce monde voit actuellement ses effectifs diminuer pour deux raisons principales : l'érosion des effectifs due à l'âge, car les anciens de la 2^{ème} Guerre Mondiale ont presque tous disparu ; ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie ont dépassé 85 ans ; et l'âge moyen de nombreuses associations dépasse les 70 ans. Par ailleurs, les jeunes générations, celle des opérations extérieures, ne rejoignent qu'en petit nombre les rangs du monde combattant, et cela pour différentes raisons. Simultanément, le nombre global d'associations varie peu, ce qui pose le problème de leur existence !

Il devient donc urgent et important de se pencher sur l'avenir de ce monde combattant et de réfléchir sur tout ce qu'il peut apporter au pays, à ses armées et à la société française. Il faut reconnaître que ce monde possède plusieurs qualités, qu'il est important de souligner :

- il constitue avant tout un acteur essentiel du lien entre les armées et la Nation, car, par sa situation passée et présente, il appartient à ces deux mondes ;
- ses membres ont toujours la volonté de servir le pays, mais d'une autre manière que par les armes ; il lui faut donc veiller à se coordonner pour agir en complémentarité de la hiérarchie ;
- il y a lieu de réfléchir à sa finalité : plus que le « devoir de mémoire », qui pourrait se limiter à « raconter ses campagnes », il doit être animé d'un vrai « devoir de transmettre » aux jeunes générations, ce que leurs années de service leur ont apporté ; cet aspect prend de nos jours une importance accrue, lorsque l'on voit les dérives de la société et de sa jeunesse. L'attrait pour les « classes de Défense » constituent une véritable opportunité !
- le caractère bénévole de son engagement lui confère une vraie légitimité, qu'il serait regrettable de taire, car elle devient de plus en plus rare aujourd'hui ;

- en revanche, ce monde a besoin du soutien des armées, ne serait-ce qu'en bénéficiant de mise à disposition de locaux ou de moyens à titre gracieux (AOT gratuite, accès à l'ECPAD) !

A l'issue des différentes réunions et rencontres, qui ont vu se regrouper et échanger les présidents de la plupart des associations, plusieurs tendances lourdes sont ressorties et font l'objet de ce document, qui n'en est qu'une synthèse. Trois axes d'action majeurs ont été retenus :

- la volonté de se regrouper et/ou de se réorganiser, en raison de la diminution des effectifs ;
- la régionalisation – ou la « départementalisation » - pour permettre une action pratique ;
- et un effort sur les « classes de défense » qui sont une opportunité pour « transmettre » !

Ce document est articulé en deux parties :

- les évolutions internes, qu'il semble indispensable d'entreprendre pour rester actif ;
- les domaines d'action possibles dans la société française.

Je suis content qu'il s'agit d'une évolution notable pour le ENÉ, mais je suis persuadé que cette ouverture notamment vers les "classes de défense" est indispensable pour le monde combattant que nous sommes et que nous représentons.

Fidèlement à chacun de vous !

Le Général d'armée (2s) Bruno DARY



LES EVOLUTIONS INTERNES DU MONDE COMBATTANT

I – Savoir consolider sa base

La disparition progressive des anciens combattants d'Indochine et d'Algérie, n'est pas complétée par les jeunes générations, qui sont, à l'instar de la société civile, sans doute plus individualistes que leurs aînés et qui n'ont pas connu des confrontations aussi longues et aussi violentes qui scellaient une vraie fraternité d'armes. Cependant plusieurs pistes s'ouvrent aujourd'hui :

- le recrutement des jeunes qui quittent le service après un contrat, à travers les amicales régimentaires ; ces amicales en effet, constituent un lien, à la fois concret, proche et fort autour d'un régiment ou d'une base ;
- l'intégration des réservistes, dont les effectifs sont appelés à augmenter de façon significative, du fait de la politique actuelle et du recul de la limite d'âge ; mais encore faut-il aller les chercher
- le recrutement de « sympathisants », qui voient dans l'institution militaire une structure forte et pérenne dans la période troublée et incertaine, que vit notre pays, aujourd'hui ;
- un certain nombre d'associations comptent moins de 200 ou 300 membres ; il y a lieu de chercher à se regrouper progressivement entre associations poursuivant des finalités similaires ; ce n'est pas une entreprise facile, mais elle devient indispensable, ne serait-ce que pour garder le souvenir des plus anciennes. De telles restructurations permettent, en outre, d'alléger le poids administratif et d'élargir la finalité de l'association pour lui permettre de garder son caractère « d'intérêt général » !

II – Rester proche de l'armée d'active

Les anciens possèdent un grand avantage, à savoir qu'ils peuvent témoigner de ce qu'ils ont fait, entrepris, combattu, gagné ou perdu, et en ayant pour eux le recul de l'histoire. Cette proximité à l'égard des jeunes générations peut s'exercer de différentes manières :

- garder un lien fort avec les armées d'active : toutefois, ce lien exige de la part de ceux qui veulent s'engager, un effort personnel important, pour se tenir informés de la situation des armées, de leur évolution, des enjeux et des difficultés actuels, pour rester crédibles ; et ceci est encore plus vrai, quand il faut rechercher un successeur au président de l'association ;
- ce lien nécessite aussi une proximité géographique avec les unités d'active, ce qui sous-entend l'obtention quasi-systématique d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) à titre gracieux¹, car le cas contraire est particulièrement « contre-productif » ;

¹ Une étude interne est en cours sur ce sujet sensible, car de nombreuses associations d'anciens se voient obligées d'honorer une AOT, trop élevée pour leur modeste budget...

- montrer que la fraternité d'armes dépasse les générations et qu'elle peut être « verticale » : cet aspect doit se traduire par une présence aux différentes cérémonies militaires ou patriotiques. Elle doit se prolonger par le soutien à apporter aux blessés, ou aux veuves, grâce à une disponibilité accrue, une solidarité sans faille et une certaine humanité liée à l'âge ;
- la proximité doit se poursuivre par les différents témoignages que l'on peut apporter aux jeunes recrues ou aux jeunes cadres des expériences du passé et des enseignements tirés des opérations extérieures récentes ;
- enfin, la reconversion constitue un aspect non négligeable de cette proximité avec les frères d'armes en service ; en effet, après leurs années sous les armes, de nombreux anciens poursuivent leurs activités dans l'entreprise et deviennent ainsi d'excellents relais pour aider les plus jeunes dans leur reconversion.

III – Rechercher une meilleure coordination entre les différentes associations

Pour être entendu, il faut savoir rester visible dans un paysage qui évolue rapidement ; plusieurs pistes sont à poursuivre :

- constituer une « masse critique » : pour cela, sans revenir sur le sujet de la fusion, il s'agit de démultiplier au niveau du département, ce qui se fait bien au niveau national avec le CNE : il faut désormais s'organiser au sein des départements pour constituer des « Comités d'Entente locaux » et agir ainsi en bonne entente et en bonne coordination ;
- faire un effort dans le domaine de la communication : les associations possèdent, en général de bons relais dans leur environnement local, mais encore faut-il les entretenir ; par ailleurs, la plupart d'entre elles ont un vrai effort à fournir dans le domaine des moyens modernes de communication, notamment celui des réseaux sociaux, sinon, elles s'excluent d'elles-mêmes du monde moderne et de la vie active...
- avoir le souci de maintenir son réseau, c'est-à-dire de disposer de relais aux niveaux requis, que ce soit à l'échelon local ou régional ; il est certain que le niveau départemental revêt aujourd'hui une dimension particulière, pour au moins trois raisons : la présence systématique d'un DMD (Délégué Militaire Départemental), dont l'une des charges est de maintenir le contact avec le monde combattant ; de plus, l'ONACVG y maintient une structure qui peut aider à coordonner et à fédérer les différentes associations et à appuyer leurs actions ; enfin, beaucoup d'anciens ont quitté la capitale ou les capitales régionales, pour des raisons essentiellement financières, et se sont installés dans les villes de moyenne importance ou même à la campagne ;
- faire preuve de discernement, que ce soit dans les approches intellectuelles des sujets traités, dans le respect de chaque association qui poursuit ses propres buts, et dans le souci de rester unis dans la poursuite de l'action ; ce discernement doit se retrouver aussi dans la communication, pour savoir quand il est souhaitable de communiquer ou d'agir et quand il est préférable de s'abstenir ;

- dans ce cadre, il est certain que des rapprochements, tel qu'avec l'ANFEM (*), seraient judicieux !

(*) ANFEM : Association Nationale des Femmes de Militaires

IV – Les domaines d'action et leurs modalités

Il semble possible de présenter les actions possibles dans six secteurs d'activités différents et complémentaires.

1. Témoigner et rayonner

Aujourd'hui, nous recevons les derniers témoignages de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que ceux, de moins en moins nombreux, des guerres d'Indochine et d'Algérie ; en revanche, ceux de l'époque de la Guerre Froide et des OPEX sont nombreux et riches d'enseignements, surtout aujourd'hui où la guerre réapparaît sur le sol européen ! Pour y avoir participé, nous avons un devoir de « rendre compte de nos différents passés ». Ces témoignages peuvent prendre plusieurs aspects :

- l'écriture, sous forme de livres, de brochures ou d'articles ; à cet égard, les amicales régimentaires ou de subdivision d'armes ont un rôle de témoignage essentiel ;
- la parole, sous forme de conférences auprès des jeunes générations de soldats, du public, comme, par exemple à l'occasion d'un anniversaire ; on retrouve dans ce domaine le rôle de quelques généraux, rappelés pour servir de « mentors » dans des manœuvres ou des CPX, dans les « *staff rides* » ou encore pour faire passer le « Grand Oral de fin de scolarité » à Saint-Cyr ;
- la présence et la participation aux cérémonies locales, régimentaires ou nationales, et lors des hommages rendus aux soldats, morts en OPEX (toutefois, en veillant à porter une tenue sobre et correcte, digne de l'amicale d'appartenance...);
- sans oublier le comportement personnel, car, même à la retraite, chacun doit rester conscient qu'il continue à engager l'image des armées ; a contrario, toute faute de comportement, facilement reprise par les médias, fait systématiquement ressortir son passé militaire ! Au « caporal stratégique », succède le « retraité politique ».

2. Communiquer

Dans le champ des perceptions, la communication a pris de nos jours une dimension exceptionnelle, par leur omniprésence, le pouvoir de l'image et l'importance des réseaux sociaux.

Et le retour de la guerre sur le sol européen ne fait qu'accentuer ce paradoxe, qui repose sur trois réalités :

- dès qu'un événement concerne les armées françaises, tous les médias sont à la recherche de témoins ou d'experts, pour apporter un éclairage ou une meilleure compréhension ;
- au sein des armées, la communication reste très « institutionnelle », ce qui, aux yeux des médias, est insuffisant, notamment depuis le retour de la guerre en Ukraine, sujet sur lequel le témoignage de soldats est recherché ;
- c'est pourquoi les journalistes se tournent sans difficulté vers ceux qui ont exercé des responsabilités et ne sont plus astreints au devoir de réserve ; ce sont eux, officiers supérieurs ou généraux, que l'on voit, ou que l'on entend, le plus souvent dans les médias, pour le meilleur et parfois, pour le moins bon !

Au lieu de le faire de façon indépendante, on pourrait imaginer une organisation de coordination, relativement souple et discrète, où les « retraités concernés » pourraient transmettre quelques messages des armées. De toutes façons, si cette solution, ou une autre sensiblement équivalente, n'est pas mise sur pied, l'ambiguïté du système actuel perdurera !

Cette communication peut revêtir un aspect pertinent, en particulier en cas de drame, d'accident ou de polémique mettant en cause les armées : un point de vue « extérieur » et donc non-institutionnel, par écrit et par oral, peut permettre de défendre les armées contre une certaine malveillance.

3. Savoir influencer

Au moment où un responsable militaire quitte l'uniforme, il possède un « réseau », que ce soit au niveau local de la garnison, à celui d'une métropole régionale la régionale, voire à l'échelle nationale, comme les instances parisiennes. Sauf dans le cas, assez rare, où il décide de se retirer complètement des affaires, il peut aisément garder ses propres contacts, devenus alors amicaux et informels ; aussi peut-il en faire profiter l'institution, notamment compte tenu de la longévité des hommes politiques dans leurs différentes fonctions :

- au plan local et régional, à l'officier qui prend un commandement, il peut apporter la connaissance de l'environnement, un rappel historique, l'introduction auprès de certaines autorités ; il peut aller plus loin en mettant son réseau au service de ce nouveau chef, voire l'aider en cas de difficulté ;
- à l'échelon central, le même genre d'actions peut être entrepris ; certaines armées entretiennent d'ailleurs leur propre réseau d'influence, constitué autant de militaires que de civils, issus pour nombre d'entre eux de l'IHEDN. Cet aspect est particulièrement important et sensible en direction des médias, car ils sont nombreux et cherchent toujours des contacts en dehors de la hiérarchie.

Deux autres rôles peuvent échoir à des généraux en 2^o section, dans le domaine de « l'influence » :

- la présidence des associations du monde combattant, car les volontaires ne se « bousculent » pas pour assumer ces présidences, alors que leur rôle demeure essentiel, ne serait-ce que pour orienter, canaliser, calmer les actions, comme les prises de parole des anciens ; en outre, le monde combattant représente un poids politique non négligeable, qu'il serait inopportun de négliger ;
- le « G2S », devenu « Cercle Maréchal Foch », dont le rôle est plus sensible, car il touche un domaine de réflexion qui est au cœur de la mission des états-majors d'armées ; son devoir de compétence est donc essentiel et particulièrement pointu ; il peut agir comme un « Think Tank », pour apporter un point de vue libre, original, amical et différent au CEMAT.

4. Rester solidaire

Le monde associatif est complémentaire de l'administration ou des armées, qui ne peuvent tout couvrir, tout prévoir, ni tout régler ; le monde associatif s'inscrit donc dans tout ce que ne peut pas faire ou prévoir le commandement et/ou l'administration, c'est-à-dire dans une solidarité complémentaire.

Elle est très diverse et organisée par armées, par arme, subdivision d'armes, régiment, origine, promotion, génération du feu, pour les blessés, etc. Pas toujours très coordonnée, elle se fait toujours au titre de la solidarité et de la « fraternité d'armes ». Régi la plupart du temps par la loi de 1901 sur les associations, ce monde joue un rôle essentiel à plus d'un titre :

- il démontre que la « fraternité d'armes » reste une réalité, même après le service ;
- il œuvre pour la défense du monde combattant (pension de retraite, PMI, etc.) ;
- il complète ou anticipe, par leur réactivité, l'action des armées et des directions, en faisant ce qu'elles ne peuvent faire, ou pas encore faire ;
- son action s'inscrit aussi dans la durée, comme pour les bourses d'étude au profit des orphelins ;
- il participe à la prise en compte des anciens les plus âgés, ne serait-ce qu'en luttant contre leur solitude : une visite régulière auprès d'une veuve coûte peu, mais n'a pas de prix !

5. Participer à la reconversion et au reclassement

De plus en plus de ressortissants du monde combattant, qu'ils bénéficient, ou non, d'une retraite, poursuivent leur activité dans la société civile, soit pour compléter leur retraite, soit pour continuer à travailler au vu de leur jeune âge, soit encore pour saisir une opportunité qui s'offre à eux ! Ils constituent autant de relais dans le monde de l'entreprise pour aider ceux qui recherchent un emploi :

- des structures militaires de reconversion existent et participent largement à la reconversion (Défense Mobilité/ARD, MIRVOG, etc.) ;
- parallèlement, des structures plus informelles sont également en place au sein des associations d'anciens et de leurs réseaux locaux, répartis sur toute la France ; bien qu'informelles, ces structures fonctionnent souvent avec le bouche-à-oreille, et font preuve d'une vraie efficacité, en particulier dans l'environnement immédiat des régiments ou des bases !

6. S'engager dans les programmes de sensibilisation à l'esprit de défense

De plus en plus populaires, les « Classes de Défense » constituent un dispositif phare du partenariat entre les armées et l'éducation nationale ; il témoigne de la mobilisation de l'ensemble des armées pour les actions interministérielles en faveur de la jeunesse avec un triple objectif : contribuer à la cohésion nationale, promouvoir l'esprit de défense et garantir l'attractivité des métiers des armées. Le monde combattant y a toute sa place, sous réserve qu'il s'adapte aux principes généraux de ce partenariat et qu'il manifeste localement sa volonté de participer à ce programme.

Le monde combattant peut apporter une vraie plus-value dans les trois domaines, que sont : la visite d'un site ou d'une infrastructure, la rencontre avec le monde combattant, et la participation à des cérémonies officielles ou locales.

En outre, cette action, si elle se concrétise régulièrement, permet de justifier que l'association soit reconnue « d'intérêt général », ce qui n'est pas neutre sur le plan financier.

Pour concrétiser son volontariat, il y a lieu de prendre contact, avec le DMD ou avec l'antenne de l'ONACVIG, le directeur d'un établissement concerné ou l'antenne de l'IHEDN-AR.

Toutes les précisions et les informations, incluant les coordonnées de tous les DMD, peuvent être trouvées dans le document suivant : 2022_NP_SGA-DSNJ_Vade-mecum-classe-de-defense.